

Le 16 septembre 2010

Communiqué

Pluralisme syndical et démocratie

La Confédération Paysanne occupe les locaux de la Maison du Lait pour revendiquer une place dans l'interprofession laitière arguant du principe de démocratie.

La démocratie, c'est d'abord le respect de la loi et le respect du fait majoritaire.

La démocratie, ce n'est pas vouloir imposer par la force une opinion, toute respectable qu'elle soit, d'autant plus quand elle est minoritaire.

Les interprofessions ne sont pas des assemblées institutionnelles mais des associations de droit privé. Le CNIEL a été créé et est constitué par la FNCL, la FNIL et la FNPL.

C'est un lieu de construction fragile où la règle de l'unanimité est le préalable à la mise en œuvre des actions collectives décidées par les trois Fédérations. L'homologation par les Pouvoirs Publics de ses actions démontre la reconnaissance de leur intérêt collectif.

Le CNIEL ne peut être un lieu de concurrence et de surenchère syndicale ni un lieu où se crée le rapport de force entre les acteurs.

La démocratie réclame cependant les idées de chacun. Le pluralisme syndical existe et est reconnu dans le cadre des instances de concertation publiques (FranceAgriMer) et consulaires (Chambres d'Agriculture) où des élections sont organisées en application de la loi. Celle-ci a également réitéré le caractère privé des interprofessions.

La FNPL reste cependant attachée à ce que les différentes sensibilités de producteurs puissent échanger et, si possible, rallier des positions communes. Le monde de la production en sera d'autant plus fort.

La FNPL a, dans ce sens, initié un certain nombre d'invitations aux autres syndicats agricoles, depuis un an, qui malheureusement, bien souvent, sont restées lettres mortes.

La FNPL souhaite, plus que jamais, dans le contexte laitier bouleversé actuel, que ces échanges entre producteurs puissent avoir lieu. Elle renouvelle ses propositions aux autres syndicats d'organiser conjointement des rencontres structurées et formalisées pour élaborer et partager la politique laitière de demain.

Contact : Gilles Psalmon (01 49 70 71 88)